

A stylized graphic of a leafy plant, possibly a corn cob, rendered in black and white, positioned on the left side of the cover. The leaves are elongated and pointed, with a central vein. The graphic is partially cut off by the left edge of the page.

Commission Internationale
sur l'Avenir de l'Alimentation et l'Agriculture

MANIFESTE **SUR L'AVENIR** **DE L'ALIMENTATION**

A thin, black, curved line that starts near the bottom left of the text area and sweeps across the bottom of the page towards the right edge.

MANIFESTE SUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION
Produit par la Commission Internationale
sur l'Avenir de l'Alimentation et l'Agriculture

2006

CE MANIFESTE EST LE RÉSULTAT DU TRAVAIL COMMUN DES PARTICIPANTS AUX RÉUNIONS DE LA COMMISSION INTERNATIONALE SUR LE FUTUR DE LA NOURRITURE QUI ONT EU LIEU EN TOSCA-NE (ITALIE) ENTRE FIN 2002 ET PREMIÈRE MOITIÉ 2003. LE CONSEIL DE LA RÉGION TOSCANE A SOUTENU ET PARTICIPÉ ACTIVEMENT AUX TRAVAUX DE LA COMMISSION. LE MANIFESTE A LA VOLONTÉ D'ÊTRE UNE SYNTHÈSE DU TRAVAIL ET DES IDÉES PROPOSÉES PAR DES CENTAINES D'ORGANISATIONS DANS LE MONDE ENTIER ET PAR DES MILLIERS DE PERSONNES QUI ESSAIENT ACTIVEMENT DE RENVERSER LA TENDANCE ACTUELLE VERS L'INDUSTRIALISATION ET LA GLOBALISATION DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE. MÊME SI CE MANIFESTE CONTIENT UNE CRITIQUE CONTRE LES DANGERS PRÉSENTS DANS LES DIRECTIVES ACTUELLES DES GOUVERNEMENTS, SON ASPECT PRINCIPAL EST CELUI D'EXPOSER DES IDÉES,

DES PROGRAMMES, UNE PERSPECTIVE PRATIQUE, QUI PUISSENT GARANTIR UN DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION PLUS SOUTENABLE, SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT ET, PAR LA MÊME OCCASION, LA PRIORITÉ DE LA QUALITÉ ET DE LA SÛRETÉ DES ALIMENTS ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE PAR RAPPORT AUX PROFITS DES ENTREPRISES MULTINATIONALES. NOUS ESPÉRONS QUE CE MANIFESTE SERVE À UNIR ET À RENFORCER LE MOUVEMENT EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE SOUTENABLE, DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA DIVERSIFICATION AGRICOLE, ET, PAR CONSÉQUENT, À SOULAGER LA FAIM ET LA MISÈRE DANS LE MONDE ENTIER. NOUS SOLLICITONS LES PERSONNES ET LES COMMUNAUTÉS À LE TRADUIRE ET À L'UTILISER, SELON LEURS BESOINS, ET À DISSÉMINER AINSI LES PRINCIPES QU'IL CONTIENT PAR TOUS LES MOYENS POSSIBLES.

MANIFESTE SUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION

Table des matières

Presentation	2
Premiere Partie Introduction. Echec du modele d'agriculture industrielle	7
Deuxieme Partie Les principes pour un systeme d'agriculture et d'alimentation ecologiquement et socialement durable	11
Troisieme Partie Alternatives vivantes à l'agriculture industrielle	19
Quatrieme Partie Les règles du commerce pour réaliser les objectifs de la Commission Internationale sur l'Avenir de l'Alimentation	27
Conclusion Sommaire des Changements de Réglementation Commerciale en vue de Réaliser Un Monde plus Durable et Equitable	33
Appendix Participants aux réunions de la Commission	37

Première Partie

INTRODUCTION: ECHEC DU MODELE D'AGRICULTURE INDUSTRIELLE

Le mouvement qui tend à l'industrialisation et à la globalisation de l'agriculture et de l'approvisionnement alimentaire au niveau mondial met en péril le futur de l'humanité et de la nature. L'agriculture communautaire a nourri avec succès le monde pendant des millénaires tout en conservant l'intégrité écologique et, elle le fait encore dans la plus grande partie de la planète. Mais elle est rapidement remplacée par des sociétés qui en prennent le contrôle et qui en font une agriculture basée sur la technologie, sur la monoculture et orientée à l'exportation. Ces systèmes qui privent de souveraineté ont un impact négatif sur la santé publique, sur la qualité des aliments et de l'alimentation, sur les moyens d'existence traditionnels (agriculture et artisanat) ainsi que sur les cultures autochtones locales, tout en accélérant l'endettement de millions d'agriculteurs, leur séparation des terres qui ont traditionnellement nourri leurs communautés et leurs familles. Cette transition est en train d'accentuer la faim, la perte des terres et des maisons, le désespoir et le suicide parmi les paysans. Dans le même temps, cela implique une dégradation de l'écosystème de la planète, et cela accroît, tout au long de la planète, l'aliénation des peuples qui se voient privés de leurs liens culturels, naturels et historiques avec la source de leur alimentation et de leur survie. Finalement cela contribue à la destruction des fondements économiques et culturels des sociétés en minant la sécurité et la paix et en créant les conditions pour la désintégration sociale et la violence.

• • •

Les interventions technologiques qui sont vendues par les sociétés multinationales comme la panacée pour résoudre les problèmes mondiaux de «l'inefficacité des productions à petite échelle», et qui sont censées résoudre la faim dans le monde, ont exactement l'effet inverse. Depuis la révolution verte, en passant par la révolution biotechnologique jusqu'à l'actuelle poussée des aliments irradiés, les intrusions technologiques dans le contexte historique et naturel de la production locale ont accru la vulnérabilité des écosystèmes. Elles ont conduit à la pollution de l'air, de l'eau et des sols et, ont créé une

nouvelle pollution génétique venant des organismes génétiquement modifiés qui peuvent se répandre. Ces systèmes fondés sur la monoculture et axés sur la technologie ont sérieusement accentué la crise du réchauffement de la planète du fait de la forte dépendance en énergies fossiles et du rejet de gazes et d'autres éléments. Ce dernier fait à lui seul – le changement climatique – menace de mettre en cause toutes les bases naturelles d'une agriculture et d'une préparation des aliments écologiques et saines, et aura, selon toute probabilité, des conséquences catastrophiques dans un futur proche. L'agriculture de s'emparer d'une grande part des approvisionnements mondiaux en semences, en aliments et en terres agricoles. La globalisation du régime de brevets favorisant les sociétés ont porté atteinte directement aux droits traditionnels et locaux des paysans, par exemple, de sauvegarder et protéger les variétés de semences locales qu'ils ont développées depuis des millénaires. D'autres accords de l'OMC favorisent le dumping à l'exportation de produits agricoles subventionnés, bon marché, pour De plus, l'agriculture industrielle n'a certainement pas augmenté l'efficacité de la production, si nous tenons en compte les coûts écologiques et sociaux de cette forme de production ainsi que l'importance des subventions publiques dont elle bénéficie. Elle n'a pas davantage réduit le problème de la faim, bien au contraire. Ce système agricole a, par contre, stimulé l'apparition et la concentration d'un petit nombre de géants internationaux de l'agriculture qui contrôlent à présent, la production globale de la planète, au détriment des agriculteurs locaux, de l'approvisionnement en aliments et de leur qualité, ainsi que de la capacité des communautés et des peuples à maintenir la confiance en leurs aliments de base.

A présent, les orientations négatives de ces dernières cinquante années ont été accentuées par l'adoption des dernières règles internationales sur le commerce et les finances de la part de l'Organisation Mondiale du Commerce, de la Banque Mondiale, du Fond Monétaire International et, du Codex sur les Aliments, entre autres. Ces institutions ont codifié des politiques qui servent les intérêts du commerce agricole international par dessus tout, tandis qu'elles portent explicitement atteinte aux droits des paysans et des consommateurs, ainsi qu'au pouvoir d'action des Etats pour réguler le commerce à leurs propres frontières ou pour appliquer des normes adaptées à leurs communautés. Les règlements inclus dans les accords concernant les droits commerciaux de propriété intellectuelle (de l'OMC), ont permis aux sociétés internationales de les pays

industrialisés, ce qui aggrave l'immense difficulté des petits fermiers des pays pauvres à demeurer viable. Et, en favorisant systématiquement, l'exportation d'une production orientée à la monoculture, l'explosion du commerce à longue distance a eu une incidence sur l'augmentation de la consommation des énergies fossiles pour le transport, ce qui à son tour influence le climat ainsi que l'expansion de la dévastation écologique des infrastructures de développement locales et ce avec de graves conséquences environnementales.

•••

La complète conversion de la production alimentaire des communautés locales qui les a amenées de la production à petite échelle à une production à grande échelle de monoculture orientée à l'exportation a aussi entraîné un lamentable déclin des traditions, des cultures et des plaisirs collectifs et de la convivialité liés depuis des siècles aux communautés paysannes qui produisent et vendent leurs produits. Cela a amoindri l'expérience des cultures d'aliments ainsi que les joies de partager des aliments cultivés localement pour la consommation locale. Malgré tout, il y a beaucoup de développements optimistes. Des milliers de nouvelles initiatives alternatives fleurissent maintenant à travers le monde pour promouvoir l'agriculture écologique et la défense des moyens de vie des petits agriculteurs, la production d'aliments diversifiés, sains et sûrs ainsi qu'une distribution, commerce et marketing locaux. Une autre agriculture n'est pas seulement possible, elle est déjà là.

Pour toutes ces raisons et d'autres, nous déclarons notre forte opposition à une production alimentaire industrialisée et mondialisée, et, notre soutien à ce changement positif vers des productions alternatives à petite échelle qui respectent les principes que nous poursuivons.

Deuxieme Partie

LES PRINCIPES POUR UN SYSTEME D'AGRICULTURE ET D'ALIMENTATION ECOLOGIQUEMENT ET SOCIALEMENT DURABLE

1 L'objectif final

La dernière alternative aux problèmes sociaux, économiques et écologiques, traités ci-dessus serait une transition vers des exploitations agricoles à petite échelle plus décentralisée, démocratiques et coopératives, qui ne soient pas soumises aux lois des grandes sociétés. Ce type d'agriculture est aussi pratiquée par les communautés agricoles traditionnelles, l'agriculture écologique et les peuples indigènes depuis des millénaires. Ces communautés ont pratiqué une agriculture durable fondée sur les principes de diversité, synergie et recyclage. Toutes les règles et politiques, à chaque niveau de l'administration, doivent être destinés à encourager ces solutions ainsi que les changements dans les autres secteurs de la société pour appuyer un développement durable.

2 L'alimentation: un des droits de la personne

Chacun a le droit fondamental d'accéder à et/ou de produire assez de nourriture pour sa vie et celle de sa communauté. Les règles et les plans doivent être dirigés à accepter ce droit élémentaire. Chaque gouvernement – local, régional, national, international – doit garantir ce droit.

Ce droit ne doit pas être compromis par les intérêts du commerce international, ni par aucune autre raison. Quand une communauté se voit dans l'impossibilité de remplir ses obligations – à cause de calamités naturelles ou d'autres circonstances – les autres pays doivent pourvoir aux approvisionnements nécessaires.

3 L'agriculture décentralisée est efficace et productive

Nous rejetons la notion que la mondialisation de l'agriculture industrielle et technologique, et l'homogénéisation des fermes apportent plus d'efficacité que l'agriculture traditionnelle fondée sur la diversité et profondément ancrée dans les cultures locales.

De plus, l'agriculture industrielle ne peut pas diminuer la faim dans le monde. Des expériences et innombrables études prouvent le contraire, comme non

seulement le système industriel de monoculture pousse les fermiers à quitter leurs fermes, conduit à des dépenses inacceptables pour l'environnement et les communautés agricoles.

Mais en plus l'agriculture industrielle est très susceptible aux pestes et à créer tout types de fléaux.

Par ailleurs, compte tenu des résultats, les fermes écologiques à petite échelle ont prouvé être au moins aussi productives que les fermes industrielles.

Toutes les politiques à chaque niveau de la société, doivent favoriser les petites fermes et les principes de l'agro-écologie pour augmenter la sécurité alimentaire et assurer la vitalité et la robustesse des économies rurales.

4 Placer les hommes sur les terres et non les sociétés multinationales

L'absorption des petites fermes par les grands propriétaires terriens et des sociétés multinationales est une des premières causes du phénomène des paysans sans terre et de la pauvreté; nous appuyons toutes les mesures pour aider les paysans à rester ou rentrer dans leurs propres fermes.

Là où les paysans et les communautés ont été dépossédées de leurs fermes, de leurs habilités à produire leurs propres aliments et de la possibilité de vivre d'une manière autosuffisante, nous appuyons fortement les réformes de redistribution des terres ainsi que la remise du pouvoir aux mains des communautés locales pour contrôler leurs vies

5 La souveraineté alimentaire

Nous soutenons le principe fondamentale de la souveraineté alimentaire nationale, régionale et de la communauté.

Toutes les entités et les communautés locales, nationales et régionales ont le droit et l'obligation de protéger et soutenir les conditions nécessaires à encourager la production d'assez d'aliments nourrissants, d'une manière qui respecte et soutienne la survie des producteurs, et qui soit accessible à tout le monde. Aucune société ou organisation internationale n'a le droit de modifier cette priorité, ni elle a le droit de demander à un pays d'importer contre sa volonté.

6 L'emploi du principe de précaution

Tous les êtres humains ont le droit de manger des aliments qui soient nourrissants et ne posent pas de dangers. Aucune intervention technologique ne doit être permise jusqu'à ce qu'elle ne soit pas conforme aux normes locales

de sécurité de l'alimentation, de la santé et de la viabilité. «Le principe de précaution» s'applique dans tous les cas.

7 Certaines technologies compromettent la sécurité alimentaire

Quelques technologies, comme l'engineering génétique, les pesticides et les engrais synthétiques, l'irradiation des aliments ne sont pas compatibles avec la sécurité alimentaire ou la sécurité environnementale. Chacune représente des menaces inacceptables pour la santé publique, provoque des retombées irrévocables pour l'environnement, et porte une atteinte aux droits des fermiers de protéger leurs fermes des produits polluants. Déjà, leur utilisation est incompatible avec la viabilité de l'agriculture durable.

Aucune société internationale n'a le droit d'imposer des règles qui régissent les importations d'un pays, de manière à l'obliger à se procurer une alimentation qu'il considère néfaste à la santé, l'environnement, l'agriculture locale, les traditions culturelles ou toute autre.

8 Il faut protéger la biodiversité et la santé de l'écosystème

Tous les systèmes agricoles et alimentaires sains dépendent du monde naturel, avec toute sa diversité biologique. Il faut que sa défense soit une priorité pour tous les gouvernements et les communautés. Toutes les règles doivent être dirigées dans cette direction même si cela entraîne des changements dans la structure de la propriété terrienne et la superficie des fermes.

Aucune considération commerciale ou autre ne doit passer outre à cela. L'accent doit être mis sur la production et la consommation locales, et les interventions de technologie des grandes puissances doivent baisser; tout doit se diriger vers la santé environnementale.

9 Le droit d'avoir une identité culturelle et indigène

Les systèmes agricoles traditionnels sont un aspect intégral de l'identité culturelle. En fait la diversité agricole dépend surtout de la diversité culturelle. Toutes les communautés ont le droit de préserver, développer et enrichir les connaissances transmises depuis des générations. Aucune société multinationale n'a le droit de les modifier ou d'essayer de le faire.

10 Des traitements humains aux animaux

Les 'fermes usines' industrialisées pour la production de bœuf, de porc, de poulet etc. sont infâmes tant par les conditions inhumaines que par les conséquences

tragiques sur l'écologie et la santé publique. La production à grande échelle pour l'exportation, augmente la sévérité des problèmes et utilise les technologies d'irradiation et antibiotiques pour essayer de refouler ces problèmes. Tous ces modes de production doivent être interdits

11 Le droit de contrôler et d'employer les connaissances locales héritées du passé

Toutes les communautés ont leurs propres droits à préserver leur diversité biologique, leur science de la production alimentaire, et de recueillir et employer les profits sans intervention extérieure. Cette connaissance est très nécessaire pour préserver une agriculture durable. Tous les peuples ont le droit d'établir leurs propres objectifs pour ce qui est de la recherche et le développement, à l'aide de leurs normes locales.

Aucune règle des droits de propriété intellectuelle ou du commerce globale, ne doit permettre de forcer les communautés locales à se conformer aux normes qui ne sont pas leurs. De plus aucune société ne doit détruire les droits des fermiers à avoir l'accès à leurs semences indigènes, aux connaissances et aux innovations de leur propre communauté ni promouvoir «la bio piraterie» - le vol de la science et la diversité génétique locales pour des desseins commerciaux. Les droits des fermiers de protéger, de s'approvisionner, de vendre et d'échanger leurs semences sont inaliénables.

12 La relation de base entre les fermiers et l'environnement

Nous reconnaissons, appuyons et célébrons le rôle des petits fermiers indigènes comme étant les premières sources de connaissance et de sagesse concernant la relation entre la terre, l'homme, et la subsistance à long terme. Leur expérience directe et nuancée de l'interaction entre les plantes, la terre, le climat et autres conditions ainsi que leur rapport crucial avec les communautés doivent être protégés et appuyés et rétablis si nécessaire; il ne doit plus être menacé ni interrompu par les grands systèmes commerciaux et leurs propriétaires souvent absents et qui ne prennent aucun soin des conditions locales.

13 Le droit de savoir et de choisir

Tous les consommateurs ont le droit d'être bien informés sur leurs aliments; les sources et les mécanismes de leur production, les risques pour leur santé et pour leur environnement, spécialement dans le cas des aliments pour lesquels des pesticides ou d'autres produits chimiques, des radiations ont été

employés; aucun gouvernement ou société internationale n'a le droit d'occulter les informations ni de se soustraire à l'obligation d'étiqueter et d'annoncer tous les risques, en incluant la malnutrition. La dénégation de ce droit doit être considéré comme un crime.

14 Le commerce: volontaire, juste, et durable

Nous appuyons les nouvelles initiatives commerciales dans des communautés justes, durables, sans agression, mutuellement avantageux pour les producteurs et les consommateurs. Nous voudrions que le commerce local soit fait suivant des normes propres aux communautés concernées et établisse librement ses accords. Aucune organisation quel que soit son niveau, n'a le droit de forcer une nation ou une communauté à adopter des accords de commerce qui compromettent ses priorités locales. Chaque occasion de faire du commerce doit être évalué uniquement sur ses propres mérites par les partis concernées.

15 Aucun brevet ou monopole sur la vie

Nous nous opposons aux brevets et à la monopolisation de toute forme de vie. Les règles qui permettent ces pratiques, sont des violations de la dignité intrinsèque et du caractère sacré de toutes les formes de vie, des principes de la biodiversité et des droits naturels de tous les fermiers indigènes à travers le monde. Cela s'applique à toute forme de vie végétale, animale et humaine.

16 Le clair penchant de l'Omc et codex, etc., vers les sociétés multinationales

Le clair penchant d'importantes organisations globales comme l'Omc et le codex alimentaire vers les productions de mono agriculture à grandes échelles pour exporter, est une des premières causes de la dislocation, de la dévastation de l'environnement et de la concentration non démocratique des pouvoirs économiques au détriment de toutes les communautés. Toutes les règles créées par les sociétés mentionnées ci-dessus qui aboutissent à des résultats négatifs, doivent être annulées pour favoriser les productions et les distributions locales durables. De plus, les autres organisations mondiales (comme l'Onu) doivent être encouragées à créer de nouveaux systèmes qui aident à réduire la domination des sociétés et leurs effets nocifs.

17 Favoriser les subventions: inclinations vers le local

Les tarifs, les quotes-part de l'importation et les autres mesures avec lesquelles les pays peuvent promouvoir leur autosuffisance alimentaire doivent être

restitués pour rétablir la production locale, et la sécurité alimentaire locale en utilisant les ressources propres; le commerce ne devrait concerner que des marchandises essentielles; le commerce à longue distance peut être une option, mais il ne peut être la raison d'être du système. Un des buts premiers consiste à diminuer la distance entre les producteurs et les consommateurs, ainsi, qu'à diminuer les dommages sociaux et écologiques.

18 Espace et non seuil de normes pour la sécurité

Toutes les lois et les règles dans les accords bilatéraux/multilatéraux qui concernent l'alimentation doivent configurer une protection pour la sécurité alimentaire. Aucun organe international ne devrait établir des règles imposant aux pays ou communautés de baisser leurs normes à des fins de commerce ou d'autres raisons. De telles normes pourraient inclure des contrôles à l'exportation et à l'importation, l'étiquetage, la certification et autres points. Tout pays ou communauté ayant des normes plus élevées que celles acceptées par les organes internationales devrait recevoir un traitement de discrimination positive en termes commerciaux. Les pays pauvres pour lesquels ces normes sont trop onéreuses actuellement devraient recevoir une aide financière leur permettant d'améliorer leurs normes.

19 La garantie contre le dumping

Les droits de réguler l'importation afin d'empêcher le dumping et de protéger le gagne-pains des fermiers indigènes, et de garantir un paiement juste aux fermiers ainsi que la sécurité alimentaire sont les premières normes du commerce juste; ces droits contredisent les règles des accords de l'OMC qui favorisent le dumping des nations économiquement riches.

20 Les changements compatibles

Nous reconnaissons que dans le monde aujourd'hui ces réformes peuvent être réalisées plus rapidement dans le cadre plus large d'une série de changements concernant les visions du monde actuelles et les pratiques systémiques, pour que les systèmes socialement durables gagnent plus d'importance que les intérêts commerciaux. Des réformes compatibles peuvent être aussi requises dans d'autres secteurs de la société, pour passer du niveau mondial au niveau régional, et des considérations commerciales au considérations communautaires. On devrait par exemple réexaminer les systèmes énergétiques, le transport, les systèmes

de production en vue de les réformer. En même temps, l'agriculture devrait reprendre sa forme durable, à petite échelle. Tous ces pas doivent faciliter la redistribution des droits politiques aux citoyens de ces sociétés.

21 Adoption de ces principes

Nous demandons à toutes les communautés, les municipalités, les comtés, les provinces, les états, les nations et les organisations internationales d'adopter et d'appliquer les principes mentionnés ci-dessus. Nous leur demandons de travailler ensemble pour atteindre ces buts.

Dans les paragraphes suivants nous verrons des exemples d'activités qui marchent déjà et qui appliquent certains des ces principes, ainsi que des propositions spécifiques pour l'établissement de nouvelles règles du régime commercial compatible avec ces buts.

Troisième partie

ALTERNATIVES VIVANTES À L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE

Dans tous les continents, les communautés se rendent de plus en plus compte des effets ravageurs des systèmes de production agricole et alimentaire imposés par les sociétés multinationales; ces systèmes ont réduit d'une part l'agriculture à une industrie d'extraction et d'autre part, conduit l'alimentation à constituer un important risque pour la santé. Partout, des mouvements qui retissent la trame des rapports qui ont de tout temps existé entre l'alimentation, l'agriculture et les valeurs des communautés, certains avec des liens par de là les frontières internationales – sont en train de surgir. Ces mouvements sont en train de rétablir l'alimentation et la production alimentaire dans leurs contextes culturels et naturels – après une aliénation dévastatrice qui ne peut être que perçue comme une aberration de l'expérience humaine.

Nous ne pouvons, ici, que donner des indications au sujet des percées que ces mouvements ont réalisées dans les dernières décennies. Le fait qu'on ait pu prédire que peu de ces changements devrait freiner tous ceux qui soutiennent que l'agriculture industrielle est le moyen inévitable d'aller de l'avant. Le changement – et ce très rapidement – est possible. A vrai dire il est déjà en cours. Voici certains domaines où les circonstances sont en train de changer très rapidement.

La démocratisation de l'accès à la terre

Alors que depuis longtemps il avait été reconnu que l'accès à la terre des pauvres des régions rurales du monde constituait un élément clé pour éliminer la faim et la pauvreté, nombreux sont ceux qui croyaient la réforme impossible à réaliser au niveau politique. Ceci était vrai pour le Brésil, où moins de deux pour cent des propriétaires terriens ruraux détenaient la moitié de la terre agricole (dont la plupart était inutilisée) et où non seulement les petits rassemblements étaient proscrits mais aussi tout effort visant à un changement était contrecarrée par la violence. Pourtant, aujourd'hui ce pays montre la voie vers une démocratisation de l'accès à la terre. Depuis les deux dernières décennies, le Mouvement des travailleurs sans terre, connu sous son acronyme portugais MST,

a installé 250.000 familles, auparavant démunies de terre, sur 15 millions d'acres de terre dans presque tous les états du Brésil.

S'appuyant sur une clause de la nouvelle constitution rendant obligatoire que le gouvernement redistribue la terre non utilisée, le MST a eu recours à la désobéissance civile pour en assurer l'application. Les quelques 3.000 nouvelles communautés du MST sont en train de créer des milliers de nouvelles entreprises et écoles.

Les bénéficiaires de la réforme de la terre s'apprécient dans le revenu annuel des nouveaux colons du MST, il représente quatre fois le salaire minimum, alors que les travailleurs qui sont toujours sans terre ne reçoivent en moyenne que 70 pour cent du minimum. La mortalité infantile chez les familles bénéficiant de la réforme de la terre a été réduite à la moitié de la moyenne nationale. D'après les calculs approximatifs, cela coûte deux à vingt fois plus de créer un travail dans le secteur commercial du Brésil par rapport au coût de l'établissement d'une famille de chômeurs sur une terre grâce à la réforme de la terre. La démocratisation de l'accès à la terre marche.

Démocratisation de l'accès au crédit

Longtemps les banquiers ont soutenu que la solvabilité des pauvres était douteuse. Mais cette barrière s'écroule. Il y a deux décennies, au Bangladesh, la Grameen Bank a créé un système de crédit rural fondé non sur la garantie de biens fonciers mais sur la responsabilité mutuelle de petits groupes.

Le programme de prêt de micro crédits de Grameen, offert à 2,5 million de paysans pauvres dont la plupart sont des femmes, a été adopté dans 58 pays. Avec un taux de remboursement nettement supérieur à ceux des banques traditionnelles, la démocratisation de l'accès au crédit s'avère viable.

Relier la ville au pays, le consommateur au producteur

Dans tous les continents, des mesures pratiques sont prises afin de rendre viable la production locale pour la consommation locale. Les campagnes «Acheter la production locale» attirent les consommateurs d'Europe, des Etats-Unis et d'autres continents. Une manifestation novatrice dans ce sens: le mouvement pour l'Agriculture Soutenue par la Communauté (ASC); ce mouvement permet aux fermiers et aux consommateurs de se réunir et de partager les risques (de la production agricole).

Au début de la saison, les consommateurs achètent «une part» qui leur donne droit aux fruits du travail des fermiers. Les ASCs ont surgi dans la deuxième moitié des années soixante en Allemagne, en Suisse et au Japon. Il y a dix-sept ans de cela, il n'existait pas de ASCs aux Etats-Unis; aujourd'hui on peut en compter plus de 3.000, desservant des dizaines de milliers de familles. L'exemple des Etats-Unis a inspiré au Royaume Uni, un mouvement d'ASC qui a gagné le soutien du gouvernement local. Des mouvements analogues ont simultanément surgi au Japon et ailleurs.

Parmi d'autres initiatives en expansion, on peut compter les marchés fermiers tant au niveau urbain que rural; ces marchés ont connu une croissance de 79% dans les huit dernières années aux Etats-Unis seulement. Cela a permis aux fermiers locaux de vendre directement leurs produits à leur clientèle, sans intermédiaires onéreux. Les jardins individuels et scolaires – qu'il s'agisse de jardins potagers au Kenya ou d'écoliers produisant leur propre nourriture en Californie – sont aussi en expansion.

La nourriture saine devient un droit du citoyen

Alors que 22 pays ont inclus le droit à la nourriture dans leurs constitutions, Belo Horizonte, la quatrième plus grande ville du Brésil, s'est surpassée dans ce domaine. En 1993, le gouvernement de la ville a déclaré que la nourriture ne serait plus uniquement un produit de base mais deviendrait un droit de citoyenneté.

Ce changement ne se traduit pas en méga-distribution de nourriture mais au contraire inspira des douzaines de mesures novatrices pour mettre un terme à la faim: des zones de terre urbaine sont dorénavant disponibles, à un coût modique, aux fermiers locaux sous la condition de maintenir des prix abordables pour les pauvres; la ville réachemine, les 13 sous destinés par le gouvernement fédéral au déjeuner de chaque écolier, vers l'achat d'une nourriture biologique locale, qui garantit une alimentation plus saine, au lieu d'acheter une nourriture transformée de production industrielle. Afin de permettre au marché de fonctionner de façon plus juste, la ville collabore avec des chercheurs universitaires qui, chaque semaine, affichent les prix les plus bas aux arrêts d'autobus et les annoncent à la radio. Il ne s'agit là que de quelques initiatives, qui dans leur ensemble coûtent seulement un pour cent du budget municipal. Les fonctionnaires d'autres villes brésiliennes sont venus s'initier à Belo.

L'agriculture écologique est en expansion

Le fermage et le pâturage biologiques se répandent à un rythme accéléré et recouvrent actuellement 23 millions d'hectares certifiés à travers le monde, avec l'Australie, l'Argentine et l'Italie en tête de liste. Les avocats de l'agriculture industrielle, chimique, en déclin, soutiennent que l'agriculture biologique ne peut réussir; pourtant des millions de fermiers pratiquant l'agriculture durable sont en train de prouver le contraire. Des recherches menées récemment ont examiné plus de 200 projets d'agriculture durable dans 52 pays, couvrant environ 70 millions d'acres et 9 millions de fermiers ruraux. Selon le constat de cette enquête parrainée par l'université, les pratiques agricoles durables peuvent «mener à des croissances importantes» dans la production.

Certains cultivateurs de racines comestibles ont réalisé des gains allant jusqu'à 150 pour cent grâce à des méthodes plus durables. De surcroît, dans la mesure où les coûts d'input dans l'agriculture biologique sont considérablement inférieurs, les fermiers d'agriculture biologique réalisent souvent des profits plus élevés, même dans les rares cas où le «rendement» est quelque peu inférieur.

En général, les rendements de l'agriculture biologique se sont avérés supérieurs dans la plupart des cas lorsque les calculs ont été faits «par acre». Les systèmes industriels affichent trompeusement les rendements «par travailleur»; mais dans les systèmes industriels, la plupart des travailleurs sont sacrifiés au profit d'une production à forte intensité de machines et de produits chimiques, donnant ainsi la fausse impression d'une efficacité en trompe l'œil. Les aberrations des calculs de la production industrielle sont aussi amplifiées dans la mesure où ils ne prennent pas en considération les coûts «externes» (subventionnés) en terme de dégâts environnementaux à la terre, au sol et à la santé publique.

De plus en plus, les gouvernements apportent leur soutien direct aux agriculteurs biologiques et à ceux qui sont en cours de conversion, afin de satisfaire une demande croissante de la part des consommateurs ainsi que pour des considérations environnementales et autres. En 1987, le Danemark fut le premier pays à introduire un tel soutien au niveau national; peu de temps après, l'Allemagne se mit à soutenir la conversion à l'agriculture biologique. Dès 1996, tous les états membres de l'UE, à l'exception de Luxembourg, avaient introduit des politiques soutenant l'agriculture biologique. La région toscane en Italie s'est fermement opposée aux semences transgénétiques et a pris les devants

en terme de politique encourageant les petites fermes, l'agriculture écologique et la consommation locale. L'Autriche et la Suisse ont chacune 10% de leur production agricole provenant de l'agriculture biologique alors que la Suède en a 15%. Dans un canton suisse 50% de la production agricole est biologique et le ministre de l'Agriculture allemand s'est donné pour objectif une production agricole biologique de 20% d'ici l'an 2010.

La protection de la diversité biologique

La protection de la diversité biologique au niveau international, la Convention sur la Diversité biologique compte désormais 187 parties et 168 signataires. Le protocole de Carthagène sur la Biosphère compte 48 parties et a été ratifié par 103 Etats. Alors que les sociétés multinationales ont répandu les monocultures d'une petite quantité de semences commerciales et maintenant transgénétiques, au niveau mondial, un mouvement de citoyens, travaillant avec des gouvernements qui réagissent bien, est en train de trouver des moyens de protection de la diversité des semences.

Des campagnes de sensibilisation des citoyens, par exemple, menées par Greenpeace et d'autres ont réussi à restreindre les OGM à quatre pays, situés surtout dans le Nord de l'Amérique. Le mouvement Slow Food qui compte maintenant 80,000 membres dans 45 pays, est en train de raviver avec succès des variétés de semences en danger tout en inspirant un regain d'intérêt pour les spécialités alimentaires locales et régionales. Le blé spelt pour ne donner qu'un exemple, le céréale le plus ancien que l'on connaît, cultivé en Italie depuis l'Age de Bronze mais déplacé par des graines plus commerciales, est en train de connaître une renaissance auprès des consommateurs. En même temps, les mouvements des peuples indigènes augmentent dans les pays du Sud pour protéger la diversité biologique, résister contre les semences transgénétiques, et s'opposer au brevetage des espèces vivantes. Au Bangladesh, Nayakrishi, un mouvement de 50,000 fermiers, est en train de raviver les cultures traditionnelles –sauvegardant, emmagasinant et partageant des semences qu'ils multiplient soigneusement comme la base de la sécurité alimentaire ménagère. En Inde, Navdanya, un projet de la Research Foundation for Science, Technology and Ecology, a aidé 100,000 fermiers à réadapter des méthodes d'agriculture biologiques dans des villages désormais appelés «zones de liberté». La Foundation et son réseau ont lutté avec succès contre les semences

transgénétiques et le brevetage de la connaissance indigène. Pour une grande part, grâce à ses efforts, les fonctionnaires du gouvernement indien ont refusé la permission de vendre le coton BT au Pundjab et dans d'autres Etats du nord, suite aux revers qu'ont connus les fermiers du sud de l'Inde à cause de l'adoption de ce coton.

Assurer des prix justes aux producteurs

Au niveau mondial, le mouvement «fair trade» en croissance illustre bien que le système dominant n'est pas un «commerce libre» et qu'un système équitable est possible. Le mouvement pour un commerce équitable a commencé en Europe dans les années 1980 et a pris racine dans 47 pays. Le système couvre 12 produits – dont le plus important est le café; 20 millions de familles à travers le monde en dépendent.

L'étiquette «Fair Trade Certified» indique que le café satisfait des critères spécifiques comme par exemple que c'est produit par des petits fermiers organisés démocratiquement et en pleine connaissance des prix du marché. En un laps de quatre ans la demande des Etats Unis pour le café produit ainsi a quadruplé et est passée à 10 millions de livres. L'importance du «commerce équitable» ne saurait être exagérée dans une économie mondiale où, dans l'espace d'une seule décennie, la part de la valeur totale du café demeurant au sein des pays producteurs est passé d'un tiers à un treizième.

De leur côté également, les fermiers sont en train d'utiliser avec succès les coopératives productrices pour obtenir des bénéfices plus équitables. En Italie, les coopératives laitières offrent une grande gamme de produits laitiers. Aujourd'hui en Inde 75,000 sociétés de coopératives laitières sillonnent le pays, avec une adhésion s'élevant à 10 millions. Des cinq plus grandes «sociétés» de l'entreprise laitière, les trois premières sont des coopératives dont le Kaira District Cooperative Milk Producers' Union, créé en 1946, pour contrer le monopole de la distribution et des bénéfices injustes pour les producteurs. De même, aux Etats-Unis, Organic Valley, lancée il y a seulement 15 ans de cela, par un petit groupe de fermiers, compte aujourd'hui 519 fermiers membres, avec une recette de vente s'élevant à plus de 125 millions de dollars. En automne de l'année dernière, les membres d'Organic Valley ont reçu presque le double du prix standard du marché pour leur lait.

Rendre les sociétés multinationales à la démocratie

Partout à travers le monde, les citoyens reconnaissent que des sociétés mondiales gigantesques, détenant des ressources plus élevées que la plupart des gouvernements, fonctionnent essentiellement en tant qu'organes publics non élus. Celles-ci doivent être soumises au contrôle démocratique et il y a des mouvements importants en ce sens. Par exemple, la majorité des gouvernements mondiaux ont rejeté la commercialisation des semences génétiquement modifiées. Même au sein des Etats-Unis, dominés par ces sociétés, neuf états et deux townships de Pennsylvanie, interdisent maintenant aux sociétés n'appartenant pas à des familles de posséder des fermes ou de pratiquer le fermage. De surcroît, un mouvement se met en place aux Etats Unis pour défier la notion de personne morale, notion qui accorde à ces sociétés, des droits constitutionnels, passant outre les droits des peuples et des communautés. Déclenché par les effets ruineux des grandes opérations de d'élevage de porcs, deux municipalités de Pennsylvanie aux Etats Unis, ont maintenant promulgués des lois niant aux sociétés les protections constitutionnelles des personnes. Certains districts écoliers aux Etats Unis refusent dorénavant l'intrusion d'aliments transformés industriellement, vue l'épidémie d'obésité infantile et de diabète infantile qui sévit dans ce pays. Dans le même ordre d'idées, des localités dans diverses parties du monde rejettent l'idée de réduire l'eau à l'état de marchandise.

La nouvelle agriculture – au delà du fondamentalisme du marché

Des développements si variés mais qu'un fil conducteur relie comme ceux évoqués ci-dessus, montrent la voie, au delà du «fondamentalisme du marché», vers la notion que tous les aspects de la vie ne doivent plus être subordonnés aux considérations du marché global et au bien-être des sociétés s'étendant à travers le monde. Au lieu de cela, ces développements suggèrent une voie démocratique plus ouverte. Ils montrent la voie non vers un nouveau dogme mais vers ce que d'aucuns appellent «la démocratie vivante» - suggérant que le bien être de tout être vivant doit être pris en considération. La démocratie vivante, qui est au diapason des particularités de lieux et cultures spécifiques, tient compte de l'engagement essentiel des citoyens qui cherchent des solutions ensemble et évoluant au fil des leçons tirées.

Quatrième Partie

LES RÈGLES DU COMMERCE POUR RÉALISER LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION INTERNATIONALE SUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION

Cette partie propose des principes et suggestions spécifiques pour opérer des modifications aux règlements de l'Organisation Mondiale du Commerce (l'OMC) de façon à les rendre compatibles aux objectifs de la Commission.

Les règlements commerciaux actuels de l'OMC ont imposé une baisse continue des tarifs et autres barrières qui protégeaient auparavant les économies domestiques des États membres.

Ces frontières plus ouvertes ont conduit à des conditions sociales et économiques qui nuisent à la majorité mais qui sont profitables aux grandes sociétés. En vue de réaliser les objectifs de la Commission, nous préconisons de remplacer ces règlements de l'OMC par de nouveaux règlements commerciaux afin de réaliser les objectifs suivants:

1. Des tarifs de permis et des quotas d'importation qui favorisent une bonne politique de «subsidiarité»

La plupart des règlements de commerce internationale favorisent de nos jours la production pour l'exportation ainsi que les sociétés mondiales qui la contrôlent. De nouveaux règlements doivent une fois de plus permettre l'utilisation de tarifs commerciaux et de quotas d'importation en vue de réguler l'importation d'aliments qui peuvent être produits localement.

Cela veut dire appliquer le principe de subsidiarité: à chaque fois que la production peut être réalisée par les fermiers locaux, en utilisant des ressources locales pour la consommation locale, tous les règlements et bénéfices doivent favoriser cette option là, permettant ainsi de réduire la distance entre la production et la consommation.

Cela ne veut aucunement dire qu'il ne doit plus y avoir de commerce de produits d'alimentation mais tout simplement, cela veut dire que le commerce doit être limité aux produits qui ne peuvent être obtenus au niveau local au lieu de faire du commerce d'exportation la force motrice de toute production et distribution.

2. Le renversement des règlements actuels relatifs à la propriété intellectuelle et au brevetage

L'Organisation Mondiale du Commerce essaye d'imposer dans tous les pays du monde le modèle américain en matière de protection des droits de propriété intellectuelle. Ce modèle favorise en grande partie les droits des sociétés mondiales à réclamer des brevets sur des plantes médicinales, les semences agricoles et autres aspects de la diversité biologique, même dans les cas où le matériel biologique a été cultivé et développé par des peuples indigènes ou des fermiers communautaires pendant des millénaires.

Aux yeux de la plupart de ces communautés, traditionnellement ces plantes et semences sont considérées comme faisant partie du patrimoine commun de la communauté, et donc non sujettes à la propriété ou aux structures monétaires imposées par les sociétés multinationales extérieures.

Ces règlements de l'OMC sur la propriété intellectuelle doivent être abandonnés afin de permettre la réaffirmation de règlements qui favorisent les besoins des communautés locales et domestiques ainsi que la protection de l'innovation et la connaissance développées au fil des siècles; de même, ces règlements doivent permettre de faire face aux crises de santé publique.

3. Localiser les règlements et normes alimentaires

Arguant de l'excuse fallacieuse d'assurer la protection alimentaire, plusieurs règlements internationaux, comme l'accord de l'OMC sur l'application de Normes Sanitaires et Phytosanitaires et le Codex Alimentaire, ont imposé une sorte de transformation industrielle d'aliments qui va complètement à l'encontre des producteurs alimentaires locaux et artisanaux, tout en favorisant les géants alimentaires mondiaux. Entre autres choses, ces règlements préconisent l'irradiation de certains produits, la pasteurisation et l'emballage normalisé des produits fromagers locaux.

De tels règlements augmentent d'une part les coûts des petits producteurs tout en affectant négativement le goût et la qualité. En réalité, les plus grandes menaces à la sécurité alimentaire et à la santé publique ne proviennent aucunement des petits producteurs d'aliments mais plutôt des grandes fermes et grands distributeurs industriels.

Leurs pratiques ont accéléré l'incidence d'infections causées par la salmonelle, l'e coli et autres bactéries dans la nourriture, ainsi que maladie de la vache folle et celle dite «du pied et de la bouche». De telles normes homogénéisées

et industrialisées ont pour principal objectif de bénéficier les producteurs industriels mondiaux.

Nous préconisons des règlements et des normes de production alimentaire qui soient localisés et qui permettent à chaque pays d'établir des normes de sécurité alimentaire élevées.

4. Permettre le regroupement des paysans au Comités Directeurs chargés de la commercialisation et de l'approvisionnement de leurs produits

Ces règlements de prix et fournitures, qui ne sont actuellement pas permis par l'OMC et la NAFTA, permettraient aux fermiers de négocier collectivement les prix avec les acheteurs locaux ou étrangers afin d'assurer qu'ils reçoivent un prix juste pour leurs produits. Moins de deux ans après la mise en vigueur de NAFTA, les prix domestiques du maïs mexicain ont baissé de 48% sous l'inondation de l'exportation dans le pays du maïs américain à un prix très bas. Des prix stables pour les planteurs locaux de maïs au Mexique, ainsi qu'un approvisionnement stable auraient été possibles au travers des agences gouvernementales chargées du règlement des prix démantelées par NAFTA. Sans ces mesures, des milliers de fermiers ont été obligés de vendre leur terre. Les règlements de commerce doivent permettre la réinstallation de telles agences.

5. Eliminer les subventions directs à l'exportation et les garanties de paiement pour les sociétés

Bien que l'OMC ait éliminé les programmes de paiement direct pour la plupart des petits fermiers, elle continue de permettre les subventions à l'exportation aux entreprises agricoles. Par exemple, l'US Overseas Private Investment Corporation, financée par les contribuables américains, fournit une assurance vitale aux sociétés américaines investissant à l'étranger. Des prêts du FMI aux pays du Tiers Monde ont même été acheminés vers les subventions à l'exportation des entreprises agricoles américaines. De telles subventions permettent aux corporations multinationales de dominer les petites entreprises locales tant au niveau domestique qu'à l'étranger. Toutes les politiques de subventions à l'exportation doivent être éliminées. Par contre les programmes permettant et encourageant des prêts à intérêts bas aux petits fermiers, la création de banques de semences domestiques et les systèmes d'approvisionnement de nourriture en cas d'urgence doivent être permises.

6. Reconnaître et éliminer les effets néfastes des règlements d'accès au marché de l'OMC

Des exportations hautement subventionnées en provenance des pays du Nord vers les pays pauvres ont détruit des communautés rurales et leur moyens de vie autonomes à travers le Sud. Beaucoup de ceux qui travaillent, par exemple, pour des salaires misérables chez Nike et d'autres sociétés de sous-traitance industrielle sont des réfugiés en provenance de régions fermières autrefois autonomes. Dans son ensemble, ce modèle de production axée sur l'exportation est néfaste à l'agriculture traditionnelle autonome de base.

La théorie dominante selon laquelle les exportations en provenance du Sud vers le Nord peuvent s'avérer une importante voie de développement ne tient pas compte de l'inévitabilité de la concurrence malsaine entre les différents pays exportateurs pauvres qui se dirigent vers ces marchés lucratifs, et de l'abandon des priorités nationales au bénéfice des exportations à moindre prix.

De surcroît, les conditions de travail et environnementales adverses, exigées par les multinationales qui se délocalisent et dominent le commerce d'exportation alimentaire au niveau mondial sont aussi néfastes. En vue de renverser cette tendance, les pays doivent avoir de nouveaux règlements de commerce international permettant de ré-introduire des contraintes et des contrôles sur leurs importations et exportations.

7. Promouvoir une réforme agraire de redistribution

Bien que ce soit essentiellement une décision domestique, afin que les changements susmentionnés soient réellement à l'avantage de la majorité, la redistribution de la terre aux familles rurales démunies de terre et à celles qui en ont très peu est une priorité.

Il a été prouvé que ceci s'avère être un moyen efficace d'améliorer le bien-être rural au Japon, en Corée du Sud, à Taiwan et en Chine. De même, selon la même recherche les petits fermiers sont plus productifs et efficaces tout en contribuant plus au développement rural local que ne le font les grands fermiers industriels. S'ils ont l'assurance de la propriété, les petits fermiers peuvent être de meilleurs gardiens des ressources naturelles, protégeant la productivité à long terme de leurs sols et conservant la nécessaire diversité biologique.

Conclusion

SOMMAIRE DES CHANGEMENTS DE RÉGLEMENTATION COMMERCIALE EN VUE DE RÉALISER UN MONDE PLUS DURABLE ET ÉQUITABLE

L'objectif final des règlements commerciaux mondiaux spécifiques est de promouvoir un système économique plus durable et équitable en renforçant le contrôle démocratique du commerce, en stimulant des systèmes de production alimentaire et agricole, des industrie et services avantageux pour les communautés locales et en re-diversifiant les économies locales et nationales. Des barrières de protection doivent être érigées afin de permettre aux pays de réaliser une autosuffisance maximale en matière d'alimentation là où c'est possible, le commerce à longue distance ne devant se concentrer que sur les aliments non disponibles dans le pays ou la région.

Les restrictions quantitatives, imposant des contrôles sur les exportations ou importations ou les limitant grâce aux quotas ou aux interdictions devraient être admises. Dans le cas des produits qui sont importés, un accès préférentiel doit être accordé aux aliments, biens et services destinés à ou en provenance d'autres Etats qui en matière de production, approvisionnement et de commerce, respectent les droits de la personne, traitent les ouvriers équitablement et protègent l'environnement.

Tout contrôle commercial visant à augmenter l'emploi local, assurant des rémunérations décentes, à promouvoir la protection de l'environnement, à assurer d'une part une concurrence adéquate et d'autre part la protection du consommateur et visant dans l'ensemble à améliorer la qualité de la vie doit être encouragé. Les Etats sont exhortés à favoriser l'alimentation, les produits et services locaux qui remplissent au mieux ces objectifs.

Les Etats doivent faire des distinctions entre les aliments et autres produits qu'ils choisissent d'importer à la lumière de leur mode de production, en vue de promouvoir les objectifs du développement durable.

Les contrôles sur le commerce doivent contribuer à une grande gamme d'objectifs qui visent à promouvoir le développement durable, comme par exemple les sanctions contre les violations de droits de la personne, les tarifs visant à maintenir les normes relatives à l'environnement, l'alimentation, la

santé et le bien-être des animaux, le respect des traités sur l'environnement et les droits des ouvriers.

Toute législation et réglementation internationale relative à l'alimentation et la protection alimentaire ainsi qu'aux normes environnementales et sociales doit être considérée comme créant effectivement un espace pour l'émergence de nouvelles conditions dans le commerce entre les différentes parties concernées. Tout pays développé doit être sujet à une discrimination positive en terme de commerce. Les pays plus pauvres, pour lesquels de telles normes sont souvent trop onéreuses, doivent recevoir un soutien financier leur permettant d'améliorer leurs normes, et une fois qu'ils ont arrêté un délai pour réaliser ces améliorations, doivent être sujets à la discrimination positive en terme de commerce.

Le «principe de précaution» est une base justifiable sur laquelle on peut établir des contrôles réglementaires affectant le commerce, lorsque les risques requièrent une action, même face à l'incertitude scientifique entourant l'envergure et la nature des impacts potentiels.

Les droits de brevetage mondiaux ne doivent pas faire fides droits des communautés indigènes aux ressources génétiques et biologiques, détenues en commun. Concernant les produits de l'alimentation et d'autres produits agricoles, il devrait être possible d'inclure dans le prix final de ces produits un pourcentage correspondant à la rémunération de l'investissement initial réalisé par les sociétés pour le développement de ces produits ainsi qu'un taux de profit raisonnable mais ces droits au brevetage doivent avoir un délai limité et doivent dédommager complètement les parties concernées dont la connaissance à contribuer à l'élément breveté.

Aucun investisseur particulier ne peut utiliser les mécanismes internationaux contre les règlements d'investissement des pays. La mise en vigueur des règlements relatifs à l'investissement domestique ne sera pas entravée par les règles de commerce, dans la mesure où ces règlements améliorent les réglementations sociales et environnementales au niveau domestique et promouvoient des progrès dans les rapports commerciaux.

Appendix

COMMISSION INTERNATIONALE SUR L'AVENIR DE L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Une initiative de

Claudio Martini, *Président de la Région Toscane, Italie*

Vandana Shiva, *Directeur, Research Foundation for Technology, Science and Ecology/ Navdanya, India*

Redacteur en chef du Manifeste

Jerry Mander, *President, International Forum on Globalisation (IFG)*

Composition de la Commission

Vandana Shiva, *Chair Executive Director, Research Foundation for Technology, Science And Ecology/Navdanya, India*

Miguel Altieri, *Professor, Department of Environmental Science Policy and Management, University of California at Berkeley*

Aleksander Baranoff, *President, ALL, National Association of Genetic Safety, Moscow*

Debi Barker, *Co-Director and Chair of the Agricultural Committee of the IFG*

Wendell Berry, *Conservationist, farmer, author and poet*

Marcello Buiatti, *Consultant on GMO issues to Tuscany, Professor University of Florence*

Peter Einarsson, *Swedish Ecological Farmers Association, IFOAM EU Group*

Elena Gagliasso, *Scientific Coordinator for the ' Lega Ambiente', Professor, University of Rome*

Bernward Geier, *Director, International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM)*

Edward Goldsmith, *Author, Founder and Editor of the Ecologist*

Benny Haerlin, *Foundation of Future Farming, Germany, Former International Coordinator of GMP campaign for Greenpeace*

Colin Hines, *Author of Localisation: A global Manifesto, Fellow, IFG*

Vicki Hird, *Policy Director, Sustain: The alliance for a better food and farming*

Andrew Kimbrell, *President, International Centre for Technology Assessment*

Tim Lang, *Professor of Food Policy, Institute of Health Science, City University, London*

Frances Moore Lappe, *Author, Founder, Small Planet Institute*

Alberto Pipo Lernoud, *Vice President, IFOAM*

Caroline Lucas, *Member of the European Parliament, Green Party UK*

Jerry Mander, *President of the Board of the International Forum on Globalization*

Samuel K. Muhunyu, *Coordinator, NECOFA (Network for Ecofarming for Africa)*

Helena Norberg-Hodge, *International Society for Ecology and Culture*

Carlo Petrini, *Slow Food, Italy*

Assétou Founé Samake, *Biologist, Geneticist, Professor, Faculty of Sciences, University of Mali*

Sandra Sumane, *Sociologist at the University of Latvia Riga*

Percy Schmeiser, *Farmer and GMO activist, Canada*

Alice Waters – *Fondatrice de Chez Paniss*

Associés

Kristen Corselius, *Institute for Agriculture & Trade Policy*

Raj Pastel, *Food First*

Co-ordinateur

Caroline Lockhart, *Consultant, ARSIA*

Adresse

Bureau du Président de la Région Toscane - Via Cavour, 18 - 50129 Florence

ARSIA Secretariat: Tel. (+39) 055 27551

Printed in october 2006
at Sesto Fiorentino (FI) by Press Service Srl
On behalf of Arsia - Regione Toscana



Edited by

